

SERVICE CUNCSE DE VIRE NORMANDIE

ACCUEIL LOISIRS DU MERCREDI NOUVELLE FORMULE

La ville de Vire Normandie met en place des structures destinées à accueillir les enfants de 3 à 12 ans les mercredis après-midi en période scolaire.

Par le biais d'une inscription, le service jeunesse de la ville et la MJC assurent un accueil le mercredi après la classe, incluant transport, service de restauration, accueil de loisirs et service de garderie.





DES PROPOSITIONS ADAPTÉES

	TEMPS DE PRISE EN CHARGE	HORAIRE	TARIFS
CHOIX N°1	Navette sortie d'école + repas + demi-journée	De la sortie de l'école jusqu'à 18 h	5,75€ + 3€ = 8,75€ *
CHOIX N°2	Navette sortie d'école + repas + demi-journée + garderie du soir	De la sortie de l'école jusqu'à 19 h	5,75 € + 3 € + 1,50 € = 10,25 € *
CHOIX N°3	Demi-journée	De 13 h 30 à 18 h	3€*
CHOIX N°4	Demi-journée + garderie du soir	De 13 h 30 à 19 h	3€ + 1,50€ = 4,50€ *

^{*} La tarification se fera suivant votre quotient familial.



COMMENT S'INSCRIRE?

Pour l'inscription à l'accueil loisirs, il convient de remplir un formulaire disponible au centre socioculturel Charles-Lemaître ou à la MJC selon le centre de rattachement et d'y joindre les pièces justificatives demandées.

ÉCOLE	CENTRE DE LOISIRS DE RATTACHEMENT	
Castel et Tour-aux-Raines (Vire), Saint-Germain-de-Tallevende, Truttemer-le-Grand et Maisoncelles	Centre Charles-Lemaître	
Pierre-Mendès-France (Vire), Vaudry et Roullours	Centre Pierre-Mendès-France	
Malraux/Neuville, André-Malraux et Saint-Exupéry (Vire)	Centre André-Malraux	
Jean-Moulin (Vire), Coulonces et Campagnolles	Centre MJC + ludothèques	

L'INSCRIPTION NE VAUT PAS RÉSERVATION

Les réservations des mercredis sont à effectuer (jusqu'au jour même) auprès du personnel des écoles où les enfants sont scolarisés.

Vous avez la possibilité de faire le choix d'un **autre centre de loisirs**. Il vous faudra dans ce cas assurer vous-même le transport de vos enfants.



DOSSIER D'INSCRIPTION

Documents à retourner :

- Fiche d'inscription
- N° allocataire CAF
- Dernier avis d'imposition
- Photocopie des certificats de vaccinations du carnet de santé à fournir lors de l'inscription
- En cas de Projet d'Accueil Individualisé (PAI), fournir le protocole existant de l'année en cours

LE DOSSIER EST À RETOURNER AU SERVICE JEUNESSE OU À LA MJC SUIVANT VOTRE CENTRE DE RATTACHEMENT





HORAIRES

L'accueil loisirs est ouvert le mercredi en période scolaire dès la fin de la classe (entre 12h et 12h 30 suivant l'école) et jusqu'à 18h avec possibilité de garderie de 18h à 19h.



TRANSPORT

Le service jeunesse de Vire Normandie et la MJC organisent le transport des enfants.



RESTAURATION

Les repas sont préparés par le restaurant scolaire de Vire Normandie.

Pour les enfants des écoles viroises, les repas seront servis au restaurant scolaire.

Pour les enfants des communes déléguées, les repas seront servis directement au centre de loisirs de rattachement.

Les enfants des communes extérieures à Vire Normandie ont la possibilité d'apporter leur repas ou de le réserver. La restauration se fera au centre de loisirs de rattachement.



QUELLES ACTIVITÉS ?

Les enfants, encadrés par du personnel spécialisé dans l'animation, effectuent diverses activités adaptées à leur âge :

- des activités ludiques : jeux, bricolage, peinture, atelier cuisine...
- des moments de calme, de sieste...
- des sorties : piscine, musée, médiathèque, cinéma ou autres selon les projets du centre.













MAIRIE DE VIRE NORMANDIE

11, rue Deslongrais - VIRE - 14500 VIRE NORMANDIE

02 31 66 66 48

jeunesse@virenormandie.fr



